

Le GAT 24 recrute

Délégués Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (H/F)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

CDD 10 à 12 mois 35h par semaine

Le GAT24 recrute des délégués MJPM, en contrat de professionnalisation et en CDD pour une durée de 12 mois.

Pendant cette période de professionnalisation, vous serez formé(e) au métier de délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs, en alternant des périodes en structure et des périodes de formation.

A la fin de votre contrat de professionnalisation, votre employabilité sera un atout majeur pour prétendre à un poste au sein d'une des associations MJPM du département.

Découvrez le métier : <https://www.youtube.com/watch?v=MioBkFYv-a4>

Pré requis pour postuler :

- Être titulaire d'un Bac +2
- Permis de conduire, des déplacements sont à prévoir dans le cadre de votre formation. Par exemple au domicile des majeurs protégés.

Les compétences attendues :

- Capacités relationnelles, écoute.
- Sens de l'organisation, savoir prioriser, rigueur.
- Sens du travail en équipe

Les missions du MJPM :

- Gestion budgétaire,
- Protection juridique et administrative,
- Relation humaine, instaurer un lien de confiance, en fonction de la mesure de protection le MJPM va assister ou représenter le majeur protégé.

Rémunération : salaire minimum 1867.02 brut + 13^{ème} mois, cf. convention collective MSA.

Formation proposée et financée par le Groupement d'Associations Tutélaires de la Dordogne.

Postes à pourvoir en Dordogne

Date de début de la formation début septembre 2026

Date limite de dépôt des candidatures : 10 juillet 2026

Merci d'adresser toutes vos demandes d'informations complémentaires ou candidatures à l'adresse mail ci-dessous :

a.merliot@gat24.fr